CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 8 JUILLET 2013, À 13 H 30, À BLAINVILLE

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur François Cantin, Président du CDESL et maire de la ville de Blainville souhaite la bienvenue aux membres.

2. APPEL DES MEMBRES

Madame Valérie Laforge, directrice du CDESL, procède à l'appel des membres.

Membres actifs

		,
François	Cantin	Représentant de la CRÉ des Laurentides
Francois	Cantin	Representant de la CRF des Faurentides
ayo.o	- Carrent	representant de la erte des Eddreimass

Pierre Cusson Représentant des sports d'hiver

Paule Fortier Commission scolaire Seigneurie des Mille-Îles

Lilian Halme Représentante des intervenants
Bruno Laroche Représentant de Loisirs Laurentides
Karen Lukanovich Représentante des sports d'été
Bernard Oligny Représentant des sports adaptés

Bruny Surin Représentant des athlètes

Représentant de la commission scolaire de la Rivière-du-

Rémy Tillard Nord

Membres associés

Eric Bourgouin Entraîneurs Volleyball Vipères L.L.L Rémi Brière Entraîneur-chef fondeurs des Laurentides

Yvan Desjardins Entraîneur de patinage artistique à l'École Excellence Rosemère

Serge Desrosiers Entraı̂neur-chef CVM 2 Vals

Émilie-Julie Dumontier Nutritionniste

Andrée-

Anne Éthier-Chiasson Chiropraticienne

Jean-Luc Gohier Analyse biomécanique

Éric Higgins MD Sportif Martin Jolicoeur Chiropraticien

Lilianne Lacroix Gestionnaire en nage synchronisée

Edward Lortie Entraîneur en ski acrobatique

Gabriela Page Athlète en escrime

Sylvie Potvin Gestionnaire Club Natation Neptune St-Jérôme

Nancy Prézeau Présidente du club de nage synchronisée neptune synchro

Nathalie Prince Entraîneure Corsaire Chaparal

Daniel Sauvé Physiothérapeute

Autres participants:

Olivier Charest Athlète en natation
Annie Gauthier Mère d'athlète
Michel Hogue Préparateur mental

Personnel du CDESL :

Olivier Brière Coordonnateur événements spéciaux CDESL

Cassandr Duchesn

a e Stagiaire au CDESL Valérie Laforge Directrice du CDESL

3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-011 Élection de la présidence d'Assemblée :

Il est proposé par Bernard Oligny appuyé par Paule Fortier, de nommer Madame Valérie Laforge à la présidence d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ÉLECTION DU SÉCRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-012 Élection de la secrétaire d'Assemblée :

Il est proposé par Olivier Brière appuyé par Rémy Tillard, de nommer Madame Cassandra Duchesne comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION

L'avis de convocation a été transmis aux membres le 13 juin 2013, soit 25 jours avant la tenue de l'Assemblée. La présidente déclare que le délai est conforme à l'article 17 des règlements généraux.

6. VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 14 des règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres présents. Le nombre de membres présent est de 25. Le quorum est respecté.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION AGA-1307-02-013 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Pierre Cusson, appuyé par Paule Fortier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Madame Valérie Laforge explique les propositions de changements aux règlements généraux.

Article 5. Catégories

La corporation reconnaît trois (3) catégories de membres, à savoir :

1) Membres actifs

a. Les membres actifs désignés par leur organisation :

- o 1 élu municipal par MRC partenaire:
- o 1 représentant par commission scolaire;
- 1 représentant par CÉGEP;
- 1 représentant de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides;
- o 1 représentant du Fond de l'athlète des Laurentides;
- o 1 représentant de Loisirs Laurentides;

Les membres actifs désignés par leur organisation représentent les organisations partenaires et ont un mandat d'une durée de deux (2) ans.

Article 14. Quorum

Le quorum à toute assemblée des membres est fixé au nombre de membres présents.

Article 19. Composition

Le conseil d'administration est composé à partir des membres actifs de la corporation. Le conseil d'administration peut inviter les membres honoraires à participer à ses réunions.

Le conseil d'administration est constitué de onze (12) membres dont la répartition est la suivante :

- A. un (1) élu représentant de la CRÉ des Laurentides;
- B. un (1) représentant du Fonds de l'athlète des Laurentides;
- C. un (1) représentant de Loisirs Laurentides;
- D. deux (2) élus représentants des MRC de la région administrative des Laurentides;
- E. un (1) représentant des CÉGEPS des Laurentides;
- F. un (1) représentant des commissions scolaires;
- G. un (1) représentant des athlètes (ancien Olympien);
- H. un (1) représentant des sports d'hiver:
- I. un (1) représentant des sports d'été;
- J. un (1) représentant des sports adaptés;
- K. un (1) représentant des intervenants médico-sportifs.

Article 20. Mode de désignation du conseil d'administration

Les représentants des catégories A, B et C ainsi que leurs substituts sont désignés par le Conseil d'Administration de leur organisation respective.

Les représentants de la catégorie D, E et F ainsi que leurs substituts sont désignés par collège électoral au sein des membres actifs désignés par leur organisation.

Les représentants des catégories G, H, I, J et K ainsi que leurs substituts sont désignés par collège électoral au sein des membres associés.

Article 27. Quorum

Le quorum à toute assemblée des membres du conseil d'administration est déterminé à sept (7) membres.

RÉSOLUTION AGA-1307-02-014 Modifications aux règlements généraux – CDESL :

Il est proposé par Remy Tillard, appuyé par Éric Bourgoin, de ratifier les modifications aux règlements généraux du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides, tels qu'adoptés par résolution (CA-1307-05-051).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DU PROCÉS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AOÜT 2012

RÉSOLUTION AGA-1307-02-015 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 août 2012 – CDESL :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Bernard Oligny, d'adopter le procès-verbal du 24 août 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur François Cantin, Président du CDESL, fait son allocution et profite de l'occasion pour remercier les partenaires et collaborateurs du CDESL.

11. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Valérie Laforge, Directrice du CDESL, présente les points saillants du rapport d'activités 2012-2013.

Monsieur Martin Jolicoeur, chiropraticien adresse une question par rapport au contrat entre le CDESL et les intervenants accrédités. Un suivi à cet effet sera fait par la dierction.

12. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Valérie Laforge, explique que les états financiers du CDESL ont été vérifiés via les états financiers de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides. Toutes les transactions du CDESL ont été effectuées via le compte de la CRÉ des Laurentides pour l'année 2012-2013. Ainsi, Dominique Toupin, d'Amyot Gélinas, vérificatrice pour la CRÉ a présenté les états financiers vérifiés lors du Conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides le 27 juin 2012.

Madame Valérie Laforge, fait tout de même l'état des finances du CDESL pour le bénéfice des membres.

13. PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

RÉSOLUTION AGA-1307-02-016 Nomination de la présidence d'élection : Il est proposé par Bernard Oligny, appuyé par Bruno Laroche, de nommer madame Valérie Laforge à la présidence d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION AGA-1307-02-017 Nomination de la secrétaire d'élection :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Remi Brière, de nommer Cassandra Duchesne comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Madame Valérie Laforge procède à la nomination des représentants pour chacun des sièges dont les représentants sont nommés par résolution au sein des organismes qu'ils représentent.

Les membres actifs représentant les sports d'été, les sports d'hiver et les intervenants se réunissent entre eux afin de nommer leur représentant au sein du conseil d'administration.

RÉSOLUTION AGA-1307-02-018 Reconduction pour 2013-2014 des administrateurs du CDESL :

Il est unanimement proposé de reconduire les représentants suivants comme administrateurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides :

	Noms
Un (1) représentant élu de la CRÉ des Laurentides	François Cantin
Un (1) représentant élu des MRC	Luc Grondin
Un (1) représentant élu des MRC	Pierre Pilon
Un (1) représentant de Loisirs Laurentides/FAL	Bruno Laroche
Un (1) représentant des CÉGEPS	Éric Boily
Un (1) représentant des commissions scolaires	Rémy Tillard
Un (1) représentant des sports d'hiver	Pierre Cusson
Un (1) représentant des sports d'été	Karen Lukanovich
Un (1) représentant des sports adaptés	Bernard Oligny
Un (1) représentant des intervenants médicosportifs	Lilian Halme
Un (1) représentant des athlètes (athlète olympien)	Bruny Surin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. AJOURNEMENT ET RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ÉLECTION DES OFFICIERS)

RÉSOLUTION AGA-1307-02-019 Ajournement et réunion du conseil d'administration :

Il est unanimement proposé d'ajourner l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-020 Reprise de l'Assemblée :

Il est unanimement proposé de reprendre l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur François Cantin, président du CDESL remercie les membres pour leur présence et souhaite un bel été à tous.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Éric Higgins fait mention d'une conférence pour les sports d'endurance qui se tiendra à Tremblant le 16 août 2013. Il invite les entraîneurs de sports d'endurance à y participer.

Monsieur Louis Lauzon, fait mention des championnats canadiens d'athlétisme qui se tiendront du 11 au 14 juillet 2013 sur la nouvelle piste de Ste-Thérèse.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION AGA-1307-02-021 Levée de la réunion :

Il est proposé par Louis Lauzon, appuyé par Sylvie Potvin, de lever la réunion, à 15 h 00, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FRANÇOIS CANTIN, PRÉSIDENT

LUC GRONDIN, SECRÉTAIRE